



**UNIS
POUR LES
ALPES-MARITIMES**

LISTE DE LA MAJORITÉ SÉNATORIALE

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Collègues,

Le 27 septembre vous allez être appelé en votre qualité de grand électeur à voter dans le cadre des élections sénatoriales.

Dans notre département, ce sont cinq postes de sénateurs qui sont à pourvoir au scrutin de liste au suffrage universel indirect.

Ce scrutin intervient dans un moment très particulier pour notre pays confronté à une grave crise sanitaire dont les conséquences économiques et sociales sont sans précédent depuis le mois de mars dernier et vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année 2021.

Ces élections se déroulent également dans un contexte politique délicat et au cœur d'une société marquée par l'extrême violence, par le communautarisme et par la perte de l'autorité de l'Etat.

Au plus fort de la crise, seuls les territoires dans leur diversité représentés par leurs élus locaux mais aussi par les acteurs économiques, sociaux, associatifs ont pris leurs responsabilités et de nombreuses initiatives pour protéger les populations, innover, témoigner d'une solidarité exceptionnelle, limiter les inégalités sociales et territoriales autant qu'accompagner et soutenir le tissu économique.

Plus que jamais, la voix des territoires doit être écoutée, respectée et portée au plus haut niveau national.

Ainsi, celles du Président Gérard LARCHER et du groupe les Républicains au sein duquel nous siégerons permettent au Sénat de peser sur le débat public.

Cette réalité et ce contre pouvoir sont d'abord et surtout le fait de cette liberté à laquelle nous sommes attachés.

La liberté et les convictions sont nos atouts :

- liberté institutionnelle qui préserve de toute tentation hégémonique.
- liberté politique en étant une force d'opposition sans obstruction, ni complaisance mais avec pour seul guide l'intérêt général des maralpains et des Alpes-Maritimes et l'intérêt suprême de notre pays.

Avec Henri LEROY, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Philippe TABAROT, Patricia DEMAS et nos deux suppléants Jean-Marc DELIA et Sandra PAIRE nous avons eu à cœur pendant toute notre campagne mais depuis de nombreuses années dans l'exercice de nos mandats locaux d'être auprès de vous, d'être efficaces, de vous défendre, de vous protéger et de libérer les énergies locales sur tous les sujets qui nous rassemblent et nous unissent.

Vous nous connaissez, nous portons des sensibilités différentes au regard de nos parcours respectifs mais nous sommes animés de la même volonté d'action et d'une détermination sans faille pour renforcer votre efficacité dans l'action publique si vous nous faites confiance.

Avec vous, nous voulons demain être plus forts au Sénat et permettre aux Alpes-Maritimes de peser dans le débat public afin que nos territoires du littoral à notre ruralité et jusque dans nos montagnes préparent leur avenir et que notre département des Alpes-Maritimes soit toujours plus respecté.

C'est ensemble que nous relèverons ces défis et nous savons sincèrement pouvoir compter sur votre soutien.

Avec l'assurance de tout notre engagement et de notre entier dévouement.

Dominique ESTROSI-SASSONE

ILS NOUS SOUTIENNENT

LES PRÉSIDENTS DES INTERCOMMUNALITÉS

Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur ; **Jean LEONETTI**, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; **David LISNARD**, Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; **Charles Ange GINESY**, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur ; **Jérôme VIAUD**, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; **Jean-Claude GUIBAL**, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ; **Maurice LAVAGNA**, Président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

LES PARLEMENTAIRES DES ALPES-MARITIMES

Eric **CIOTTI** ; Marine **BRENIER** ; Laurence **TRASTOUR-ISNART** ; Eric **PAUGET** ; Michèle **TABAROT** ; Bernard **BROCHAND** ; Jean-Pierre **LELEUX** et Colette **GIUDICELLI**.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION SUD

Renaud **MUSELIER**, Président de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

“

La défense des territoires,
notre priorité

”

Gérard LARCHER, LE PRÉSIDENT DU SÉNAT



Sénatrice depuis 2014, Dominique Estrosi-Sassone a mis à profit son expérience de conseillère municipale de Nice et conseillère de la Métropole Nice Côte d'Azur, au service de la Haute Assemblée.

Spécialiste du logement, c'est tout naturellement qu'elle est devenue rapporteur des crédits du logement dans les lois de finances et de la loi ELAN. Ses rapports et ses interventions sur le logement insalubre, les aides au logement, le financement, font d'elle une référente reconnue bien au-delà du Sénat.

Vice-présidente du Groupe Les Républicains, elle a su, aux côtés du Président Bruno Retailleau, coordonner les travaux du groupe majoritaire et lui apporter cohérence et unité dans le cadre de toute la majorité sénatoriale

Femme de terrain, la proximité, le contact et l'écoute lui sont naturels et forment une complémentarité avec son travail législatif, ce qui fait d'elle une Sénatrice pleinement engagée pour la représentation de tout son territoire si divers entre côte, villes touristiques et ruralité, dans l'arrière-pays.

C'est donc naturellement que je lui apporte mon soutien pour l'élection sénatoriale du 27 septembre. Sa liste constituée d'Henri Leroy, Sénateur sortant, d'Alexandra Borchio-Fontimp, conseillère départementale et municipale d'Antibes, de Philippe Tabarot, Vice-président délégué aux Transports et à la Sécurité du conseil régional, et de Patricia Demas, maire de Gilette, permettra de relayer au mieux les préoccupations des élus des Alpes-Maritimes, qu'ils soient ruraux ou urbains, dans toutes leurs composantes.

Gérard LARCHER
Président du Sénat



Dominique ESTROSI-SASSONE

- Sénateur des Alpes-Maritimes depuis 2014.
- Conseillère Municipale de Nice.
- Conseillère Métropolitaine Nice Côte d'Azur, Présidente de la commission Aménagement du Territoire, Agriculture et relations avec les Intercommunalités du Département.



Henri LEROY

- Sénateur des Alpes-Maritimes depuis 2017.
- Conseiller Municipal de Mandelieu-La Napoule, Maire honoraire.
- Chevalier de la Légion d'Honneur.



Alexandra BORCHIO-FONTIMP

- Conseillère départementale des Alpes-Maritimes.
- Adjointe au maire d'Antibes Juan-les-Pins déléguée à l'Économie locale.
- Conseillère à la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis.



Philippe TABAROT

- Vice-président de la Région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur, en charge de la sécurité, des transports et de l'intermodalité.
- Président des Chemins de Fer de Provence.



Patricia DEMAS

- Maire de Gilette.
- Vice-présidente de la Métropole Nice Côte d'Azur en charge de la couverture numérique.



Jean-Marc DELIA

- Maire de Saint-Vallier-de-Thiery.
- 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.
- Président du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets des Alpes-Maritimes (S.M.E.D. 06).



Sandra PAIRE

- Première adjointe au maire de Menton.
- Conseillère à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.